# DÉCLARATION COMMUNE

Fortes de la réussite exceptionnelle du 7 septembre, les organisations syndicales considèrent que les annonces du Président de la République, qui se voulaient une réponse aux mobilisations, ne modifient pas le caractère injuste et inacceptable de la réforme proposée.

Réunies à Valence le 10 septembre 2010, elles décident de poursuivre et d'amplifier le processus de mobilisation pour obtenir des mesures justes et efficaces afin d'assurer la pérennité du système de retraites par répartition.

**Elles appellent à faire du mercredi 15 septembre**, jour du vote par les députés du projet de loi, une journée forte d'initiatives et d'interpellations des députés, des membres du gouvernement et du Président de la République dans le département et les circonscriptions.

**Pique-nique devant les permanences parlementaires des députés de la Drôme de 12h à 14h :**

**Patrick LABAUNE**, 100 avenue Victor Hugo - VALENCE ;
**Franck REYNIER**, Mairie - MONTÉLIMAR ;
**Gabriel BIANCHERI**, 23 rue Jacquemart - ROMANS.

**Rassemblement devant la permanence parlementaire du député à partir de 16h30 :**

**Hervé MARITON**, 5 rue Paul Pons - CREST.

Avant le débat au Sénat, **elles décident de faire du jeudi 23 septembre une grande journée de grèves et de manifestations, avec un rassemblement à VALENCE, Champ de Mars à 14h30.**

Elles appellent les salariés à se réunir en Assemblées Générales sur les lieux de travail dès maintenant pour décider des modalités d'actions pour poursuivre et amplifier le mouvement sur les retraites.

Valence le 10/09/2010.